

LE
DROIT D'AUTEUR

REVUE MENSUELLE

DU

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE

POUR

LA PROTECTION

DES

ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES



Quarante-troisième année

1930

A larger decorative flourish consisting of a central diamond-shaped motif with multiple horizontal lines extending outwards.

BERNE

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
1930

TABLES DES MATIÈRES

DE LA

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

1930

TABLE DES ARTICLES

N.-B. Les pays sont placés par ordre alphabétique et les matières concernant un même pays dans l'ordre chronologique de leur publication dans le *Droit d'Auteur*.

Bibliographie.

Revue et ouvrages nouveaux 24, 34, 36, 47, 72, 83, 95, 108, 120, 132

Congrès. Assemblées. Sociétés.

<i>Allemagne.</i> Les rapports entre la <i>Gema</i> , la <i>G. D. T.</i> et l' <i>A. K. M.</i>	71
Association des marchands de musique allemands (<i>Verband der deutschen Musikalienhändler</i>)	40
Cercle des libraires allemands (<i>Börsenverein der deutschen Buchhändler</i>)	40
Société coopérative des compositeurs allemands (<i>Genossenschaft deutscher Tonsetzer</i>)	41
<i>Argentine.</i> Société des auteurs argentins (<i>Sociedad Argentina de autores</i>)	41
<i>France.</i> Cercle de la librairie	42
Confédération générale du Travail	23
Société des gens de lettres	42
Société des auteurs et compositeurs dramatiques	42
Société du droit d'auteur aux artistes	43
<i>Italie.</i> Société des auteurs (<i>Società degli autori</i>)	43
<i>Suisse.</i> Association des musiciens suisses	44
Fondation Schiller	43
Société des auteurs dramatiques	44
Société des écrivains suisses	44
Société pour la perception des droits de représentation et d'exécution (<i>Gefa</i>)	44
Société suisse des éditeurs de journaux	44

Congrès. Assemblées. Sociétés (suite).

<i>Tchécoslovaquie.</i> Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (<i>Osa</i>)	44
Association des libraires et éditeurs	44
Groupe tchécoslovaque de l'Association littéraire et artistique internationale	45
Organisation professionnelle des auteurs d'œuvres des arts figuratifs	45
Société des gens de lettres (« Máj »)	45
Syndicat des auteurs et compositeurs	45
Syndicat de la propriété artistique	45
(V. aussi ci-après sous « Réunions internationales ».)	

Correspondance.

<i>Allemagne</i> (de Boor)	74
<i>Autriche</i> (Em. Adler)	68
<i>Égypte</i> (Maxime Pupikofér)	114
<i>France</i> (Albert Vaunois)	28, 101

Documents officiels.

UNION DE BERNE :

Pays membres de l'Union	1
-----------------------------------	---

CONVENTION DE BERNE REVISÉE. Adhésions :

<i>France</i> : Colonies françaises et pays de protectorat relevant du Ministère français des Colonies	73
<i>Yougoslavie</i>	85

Documents officiels (suite).

Pages

PROCOLE ADDITIONNEL DU 20 MARS 1914. Ratification :	
<i>Italie</i>	37
LÉGISLATION INTÉRIEURE :	
<i>Autriche</i>	2
<i>Finlande</i>	97
<i>France</i>	86
<i>Grèce</i>	88
<i>Italie</i>	37
<i>Palestine</i>	26
<i>Saorstát Eireann</i> 26, 27, 121, 123, 124	
<i>Union des Républiques socialistes soviétiques russes</i> (U. R. S. S.)	125
<i>Yougoslavie</i> 49, 58, 61, 62, 87	

TRAITÉS :

<i>Autriche—Yougoslavie</i>	88
<i>États-Unis—Finlande</i>	97
<i>États-Unis—Saorstát Eireann (État libre d'Irlande)</i>	25, 26
<i>Grande-Bretagne—Allemagne</i>	125
<i>Grande-Bretagne—Estonie</i>	125
<i>Grande-Bretagne—Grèce</i>	125
<i>Grande-Bretagne—Lettonie</i>	125
<i>Grande-Bretagne—Siam</i>	125
<i>Grande-Bretagne—Yougoslavie</i>	125
<i>Tchécoslovaquie—Yougoslavie</i>	49

Études générales.

L'Union internationale au seuil de 1930	2
Revue des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur d'octobre 1928 à décembre 1929 . . N. 13 . . OSTERSHAG 13	
A propos du dépôt légal . N. 722. COPPIETERS (D) 59	
Rapport sur les principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur de janvier à juin 1930	63
Le droit de location des livres au Danemark	89
La situation actuelle de la législation sur la propriété littéraire et artistique aux États-Unis	98
Un nouveau mouvement en faveur de l'adhésion des États-Unis à la Convention de Berne	109
La réforme du droit d'auteur en Allemagne	129

Faits divers.

<i>Allemagne</i> . Troisième concours de la <i>Reichs-Rundfunk-</i> <i>Gesellschaft m. b. H.</i> , à Berlin, et de la <i>Deutsche</i> <i>Studiengesellschaft für Funkrecht</i> , à Leipzig	24
--	----

Jurisprudence.

<i>Allemagne</i> . Radiodiffusion. Oeuvre littéraire. Cession complète en faveur d'un éditeur. Droit de radio- diffusion réservé à l'auteur	92
Oeuvre d'art appliqué. Distinction entre l'œuvre artis- tique et le dessin ou modèle industriel. Fardeau de la preuve en cas de poursuites. Oeuvre exécutée sur commande	104
Titre d'un écrit en plusieurs volumes. Conditions auxquelles il peut constituer une œuvre littéraire	130
<i>Belgique</i> . Oeuvre d'architecture. Plans approuvés par le commettant. Exécution comportant une modification non consentie par l'architecte, celui-ci s'étant ex-	

Jurisprudence (suite).

Pages

pressément réservé la maîtrise absolue dans la conception et la réalisation de l'œuvre. Loi belge sur le droit d'auteur du 22 mars 1886, art. 8. Condamnation du commettant à accepter la correc- tion demandée par l'architecte et à en supporter les frais	31
Modèle industriel. Oeuvre d'art révélatrice d'un effort vers une création personnelle et originale, ou em- ballage banal non susceptible d'être protégé par la loi sur la propriété littéraire et artistique? Ques- tion à trancher par l'expert et non par le juge	116
<i>France</i> . Propriété artistique. Prolongation de la durée du droit exclusif. Loi du 24 juillet 1866. Loi du 3 février 1919. Cession antérieure à la loi de 1866. Prolongation au profit de l'auteur ou de ses héri- tiers et non du cessionnaire. Droit de poursuite des héritiers. Contrefaçon	45
Pseudonyme. Artiste décédé. Héritiers. Droit moral. Interdiction à un tiers de se servir du même pseudonyme. Absence de préjudice. Demande de dommages-intérêts	131
<i>Italie</i> . Opérette. Cession contre tantièmes sur les recettes. Cessionnaire implicitement tenu de faire représenter l'œuvre musicale. Représentation à courte échéance nécessaire parce que les opérettes sont sujettes au caprice de la mode et du goût du public. Réduc- tion et adaptation d'œuvres connues. Loi sur le droit d'auteur, art. 16. Ne sont illicites que les altérations qui portent à l'auteur un préjudice moral	105
<i>Suisse</i> . Plainte basée sur l'article 47 de la loi du 7 dé- cembre 1922 concernant le droit d'auteur; con- damnation de l'inculpé à l'amende; appel d'icelui; 1° œuvre chorégraphique protégée par la loi; 2° nature du droit cédé à la partie civile: exclusi- vité d'opérer depuis les estrades; 3° absence d'at- teinte à ce droit; réforme; libération du prévenu	45

Nécrologie.

G. Haven Putnam N. 15	95
Emmanuel Adler N. 15	120
André Rivoire N. 15	108

Nouvelles diverses.

<i>Allemagne</i> . La prolongation de la durée du droit d'auteur	24, 33
L'accord entre les sociétés allemandes de perception	107
<i>Brésil</i> . Droit d'auteur et formalités	47
<i>France</i> . Dépôt d'un projet de loi portant ratification de la Convention de Berne révisée à Rome	94
La réforme du droit de suite . N. 713 (113)	117
La ratification de l'Acte de Rome	131
<i>Grande-Bretagne</i> . L'abandon du « musical copyright bill »	107
<i>Pologne</i> . La réforme de la loi polonaise sur le droit d'auteur	108
<i>Suisse</i> . La ratification de l'Acte de Rome et la protection du contenu des journaux 94, 119	
La protection des artistes-exécutants . P. 21	106
La protection des œuvres tchécoslovaques contre la tra- duction en Yougoslavie	132

Réunions internationales.

Association littéraire et artistique internationale (Congrès du Caire, 23-28 décembre 1929), compte-rendu et vœux	18
---	----

Réunions internationales (suite).	Pages	Statistique (suite).	Pages
Association littéraire et artistique internationale (Congrès de Budapest, 5-10 juin 1930), Programme	60	France (colonies), Grèce, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde britannique, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Panama, Pérou, Perse, Portugal, Russie, Saint-Marin (Rép. de), Salvador, Siam, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Vénézuéla	6
Compte-rendu et vœux	78, 92	Argentine	6, 24
Bureau international du Travail. Commission consultative des travailleurs intellectuels (deuxième session, 6-7 décembre 1929)	23	Italie	6, 119
Bureau international de l'édition musico-mécanique (<i>Biem</i>)	39	La statistique de la production intellectuelle en 1929 : Allemagne, Bulgarie, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse	133
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs	39, 82	Union internationale.	
Congrès de la Fédération internationale des concerts (octobre 1929)	39	(V. Documents officiels; Études générales; Réunions internationales.)	
Congrès international des travailleurs intellectuels (Congrès de La Haye, 23-26 septembre 1929)	22, 39	Union sud-américaine de Montevideo.	
Congrès international des éditeurs	92	<i>Autriche.</i> Accession. Reconnaissance par le Paraguay	87
Statistique.			
La statistique internationale de la production intellectuelle en 1928 (supplément): Afghanistan, Andorre, Belgique, Canada, Chili, Costa-Rica, Cuba, Dantzig, Dominicaine (République), Égypte, Équateur, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande,			

TABLE ANALYTIQUE

A

ACTE DE ROME. — *Allemagne.* Ratification, travaux préparatoires, p. 74. — *France.* Ratification, projet de loi, p. 94, 131. — *Suisse.* Ratification, modalités, p. 94, 117.

ADLER. — Lettre d'Autriche, p. 68.

AFGHANISTAN. — Statistique, p. 6.

ALLEMAGNE. — Acte de Rome, ratification, travaux préparatoires, p. 74. — Arrangement germano-autrichien, commentaire, p. 70. — Articles de journaux, mouvement législatif, p. 66. — Association des marchands de musique allemands (*Verband der deutschen Musikalienhändler*), p. 40, 77. — Cercle des libraires allemands (*Börsenverein der deutschen Buchhändler*), p. 40. — Cession, mouvement législatif, p. 65. — Contrat d'édition, droit pécuniaire et droit personnel, distinction, jurisprudence, p. 76. — Domaine public payant, mouvement législatif, p. 24. — Droit d'auteur, principes fondamentaux, formulation, p. 75. — Droit d'auteur, projet de loi, étude, p. 129. — Droit moral, mouvement législatif, p. 65. — Droit moral, sa nature, p. 75. — Droit personnel, violation par un auteur, jurisprudence, p. 77. — Durée de la protection, prolongation, proposition, p. 24, 33, 66. — Interprètes, mouvement législatif,

p. 65. — Mouvement législatif, p. 3, 15, 24, 33, 64, 74, 129. — Oeuvre d'art appliqué, œuvre artistique et dessin ou modèle industriel, distinction, jurisprudence, p. 104. — Personnalité, projets de loi, protection proposée, portée, p. 75. — Personne juridique, qualité d'auteur? mouvement législatif, p. 65. — Radiodiffusion, droit d'auteur, cession, exclusion, des droits d'émission, jurisprudence, p. 77. — Radiodiffusion, œuvre littéraire, cession complète, droit de radiodiffusion reste néanmoins réservé à l'auteur, jurisprudence, p. 92. — Reichs-Rundfunk-Gesellschaft m. b. H. et Deutsche Studiengesellschaft für Funkrecht, concours, p. 24. — Saisie, mouvement législatif, p. 65. — Société coopérative des compositeurs allemands (*Genossenschaft deutscher Tonsetzer*), p. 41, 71. — Société coopérative pour la perception des droits d'exécution (*Gema*), p. 71. — Société de perception, œuvre de musique légère, droit collectif sur le répertoire, prétention inadmissible, jurisprudence, p. 77. — Sociétés de perception, accord entre elles, p. 107. — Statistique, p. 133. — Terminologie, p. 93. — Titre, œuvre littéraire, protection, conditions, jurisprudence, p. 130. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125.

ANDORRE (RÉP.). — Statistique, p. 6.

ARGENTINE (RÉP.). — Société des auteurs argentins (*Sociedad Argentina de autores*), p. 41. — Statistique, p. 6, 24.

ARTICLES DE JOURNAUX. — *Allemagne.* Mouvement législatif, p. 66.

ARTISTES-EXÉCUTANTS. — V. Interprètes.

ARTS APPLIQUÉS. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 80; vœux, p. 82.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE. — Congrès de Budapest, programme, p. 60; compte rendu, p. 78; vœux et résolutions, p. 84, 92; revue des événements, p. 63. — Congrès du Caire, compte rendu, p. 18; revue des événements (1929), p. 13.

AUTEURS NÉCESSITEUX. — *Yougoslavie.* Assistance, caisse d'État, règlement, texte, p. 61.

AUTRICHE. — Arrangement austro-allemand, commentaire, p. 70. — Convention de Montevideo, adhésion, acceptation par la Bolivie, p. 70; acceptation par le Paraguay, p. 87. — Durée du droit d'auteur, prorogation provisoire, loi de 1929, texte, p. 2; étude, p. 64. — Exécution publique, définition, jurisprudence, p. 70. — Mouvement législatif, p. 15. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique de Vienne, p. 71. — Titre, film,

protection comme marque? non, p. 70. — Titre, journaux et revues, protection comme marque, p. 71. — Traité de commerce avec la Yougoslavie, protocole additionnel, disposition relative au droit d'auteur, texte, p. 88.

B

BELGIQUE. — Oeuvres d'architecture, modification non consentie par l'architecte (procès dit de la balustrade), jurisprudence, p. 31. — Statistique, p. 6.

BIBLIOGRAPHIE. — V. la «Table bibliographique».

BOOR (DE). — Lettre d'Allemagne, p. 74.

BRÉSIL. — Droit d'auteur, formalités, p. 47.

BULGARIE. — Statistique, p. 136.

C

CANADA. — Mouvement législatif, p. 64. — Statistique, p. 6.

CESSION. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 65.

CHILI. — Statistique, p. 6.

CINÉMATOGRAPHIE. — V. sous Oeuvres cinématographiques.

COLLABORATION. — *France*. Notion de —, jurisprudence, p. 28.

COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT. — *France*. Union internationale, adhésion des —, p. 73. — Décret d'application, texte, p. 86; commentaire, p. 87, 100.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS ET COMPOSITEURS. — Congrès de Budapest, vœux et résolutions, p. 82.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS. — V. sous Travailleurs intellectuels.

CONGRÈS. — Association littéraire et artistique internationale, — de Budapest, programme, p. 60; compte rendu, p. 78; vœux et résolutions, p. 81, 92; revue des événements, p. 63; — du Caire, compte rendu, p. 18; revue des événements (1929), p. 13. — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, — de Budapest, vœux et résolutions, p. 82. — Éditeurs, — international, réorganisation, p. 17; réunion du Comité exécutif et de la Commission internationale, p. 92. — Travailleurs intellectuels, — de La Haye, résolutions, p. 22.

CONTRAT D'ÉDITION. — Loi-type, étude désirable, p. 17. — *Allemagne*. Droit pécuniaire et droit personnel, distinction, jurisprudence, p. 76.

CONTREFAÇON. — *France*. Définition, jurisprudence, p. 103.

CONVENTION DE BERNE. — ART. 11^{bis}, commentaire, p. 35. — Commentaire Goldbaum, p. 34. — Convention de Montevideo, rapprochement désirable, vœu de l'A. L. A. I., p. 21. — Ratification, vœu de l'A. L. A. I., p. 21. — Revision, procédure, commentaire, p. 34. — Unions restreintes, opportunité, p. 34. — *France*. Colonies et pays de protectorat, adhésion sous une réserve, p. 73. — Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat la — et le Protocole additionnel, texte, p. 86; commentaire, p. 87, 100. — Droit de suite et unionistes, étude, p. 118. — *Saorstát Eireann*. Droit d'auteur pour les pays étrangers, ordonnance, p. 121. — Droit d'auteur pour le Royaume-Uni et les Dominions britanniques, p. 123. — Droit d'auteur pour l'Union Sud-Africaine, p. 124. — *Turquie*. Adhésion inacceptable, p. 14. — *Yougoslavie*. Adhésion sous une réserve, p. 85; loi concernant ladite adhésion, texte, p. 87. — V. aussi Acte de Rome.

CONVENTION DE MONTEVIDEO. — *Autriche*. Adhésion, acceptation par la Bolivie, p. 70; acceptation par le Paraguay, p. 87. — Convention de Berne, rapprochement désirable, vœu de l'A. L. A. I., p. 21.

COPPIETERS. — Étude, p. 59.

COSTA-RICA. — Statistique, p. 6.

COUTURE. — *France*. Modèles de —, protection, jurisprudence, p. 67.

CRITIQUE. — *France*. Limites de la —, jurisprudence, p. 31.

CUBA. — Statistique, p. 6.

D

DANEMARK. — Location, droit, jurisprudence, p. 68; étude, p. 89. — Statistique, p. 136.

DANTZIG. — Statistique, p. 6.

DÉPÔT LÉGAL. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 80; vœu, p. 82. — Étude sur le —, p. 59.

DESSINS ET MODÈLES. — *États-Unis*. Projet de loi, p. 98.

DIVISIBILITÉ DU «COPYRIGHT». — *États-Unis*. Vœu des auteurs, étude, p. 113.

DOMAINE PUBLIC PAYANT. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 24. — *France*. Mouvement législatif, p. 4, 15.

DOMINICAINE (RÉP.). — Statistique, p. 6.

DROIT D'AUTEUR. — Relations avec droit industriel, p. 84. — *Allemagne*. Nature du —, principes fondamentaux, formulation, p. 75.

DROITS DE DOUANE. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 80; vœu, p. 82.

DROIT DES GENS. — Bibliographie, p. 24.

DROIT DE RÉPONSE. — *France*. Radiodiffusion, jurisprudence, p. 31.

DROIT DE SUITE. — Convention de Berne, adjonction souhaitable, vœu de l'A. L. A. I., p. 21. — Nature du —, p. 95. — Travailleurs intellectuels, Congrès de La Haye, résolution, p. 22. — *France*. Jurisprudence, p. 67. — Mouvement législatif, étude, p. 117. — Droit de suite et unionistes, étude, p. 118.

DROIT MORAL. — Interprètes, protection désirable, p. 96. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 65. — Nature du —, p. 75. — *France*. Oeuvres artistiques, jurisprudence, p. 29, 30.

DROITS MUSICO-MÉCANIQUES. — *France*. Loi de 1917, application, modification, p. 4.

DURÉE DE PROTECTION. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 24, 33, 66. — *Autriche*. Prorogation provisoire, loi de 1929, texte, p. 2; étude, p. 64, 68. — *France*. Prolongation, droit des héritiers, jurisprudence, p. 28, 45.

E

ÉDITEURS. — Congrès international des —, réorganisation, p. 17. — Comité exécutif et Commission internationale, réunion, p. 92.

ÉGLISES. — Auditions musicales dans les —, v. sous Oeuvres musicales.

ÉGYPTÉ. — Droit d'auteur, protection, application du droit commun, jurisprudence, p. 115. — Mouvement législatif, projet de loi, critique, p. 16, 21. — Oeuvres dramatiques, exécution non autorisée, poursuites, jurisprudence, p. 115. — Oeuvres musicales, exécution non autorisée dans établissement public, jurisprudence, p. 116. — Sociétés d'auteurs, faculté d'ester en justice, jurisprudence, p. 116. — Statistique, p. 7.

ÉQUATEUR. — Statistique, p. 7.

ESTONIE. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125.

ÉTATS-UNIS. — «Copyright», divisibilité, vœux des auteurs, étude, p. 113. — Dessins et modèles, projet de loi, p. 98. — Instruments de musique mécaniques, application aux Irlandais de la loi américaine de 1909, p. 25. — Oeuvres littéraires, protection, formalités, étude, p. 112. — Oeuvres photographiques, application aux citoyens des — de la loi finlandaise de 1927, ordonnance, texte, p. 97. — Propriété littéraire et artistique, législa-

tion, situation actuelle, p. 98. — Statistique, p. 7, 137. — Union internationale, adhésion des —, perspectives, p. 99.

ÉTHIOPIE. — Statistique, p. 7.

EXÉCUTANTS. — V. sous Interprètes.

EXÉCUTION PUBLIQUE. — *Autriche*. Définition, jurisprudence, p. 70.

EXPERTS. — *Yougoslavie*. Droits d'auteur, collège d'—, institution, règlement, texte, p. 62.

F

FILM SONORE. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion relative au —, p. 78; vœu, p. 81. — V. aussi sous Oeuvres cinématographiques et sous Radiodiffusion.

FINLANDE. — Droit d'auteur, loi de 1927, modification, p. 97. — Oeuvres photographiques, application aux citoyens des États-Unis de la loi finlandaise de 1927, ordonnance, texte, p. 97. — Statistique, p. 7.

FORMALITÉS. — *Brésil*. Dépôt obligatoire pour auteurs unionistes? p. 47. — *États-Unis*. Oeuvres littéraires, enregistrement, étude, p. 112.

FRANCE. — Acte de Rome, ratification, projet de loi, p. 94, 131. — Cercle de la librairie, p. 42. — Collaboration, notion, jurisprudence, p. 28. — Contrefaçon, définition, jurisprudence, p. 103. — Couture, modèles, protection, jurisprudence, p. 67. — Critique, limites, jurisprudence, p. 31. — Domaine public payant, Caisse nationale des lettres, des arts et des sciences, p. 4. — Droit moral, œuvres artistiques, jurisprudence, p. 29, 30. — Droits musico-mécaniques, loi de 1917, application, p. 4. — Droit de suite, mouvement législatif, p. 117. — Droit de suite et unionistes, étude, p. 118; jurisprudence, p. 67. — Durée de protection, prolongation au profit de l'auteur ou de ses héritiers et non du cessionnaire, jurisprudence, p. 28, 45. — Inspirateur, droit de collaboration? non, jurisprudence, p. 29. — Lettres de —, p. 28, 101. — Location des œuvres, droit exclusif de l'auteur, projet de loi, p. 4. — Monuments historiques, protection, loi de 1930, étude, p. 102. — Mouvement législatif, p. 4, 15. — Nom patronymique, protection, jurisprudence, p. 103. — Oeuvres cinématographiques, film loué, projection dans un autre établissement, contrefaçon, jurisprudence, p. 103. — Oeuvres musicales, cérémonies religieuses, perception de tantièmes, jurisprudence, p. 67. — Oeuvres musicales, location par cessionnaire, contrefaçon, jurisprudence,

p. 103. — Oeuvres posthumes, publication, protection, modalités, jurisprudence, p. 104. — Pseudonyme, droit moral des héritiers, jurisprudence, p. 131. — Radiophonie, droit de réponse, jurisprudence, p. 31. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 42. — Société des gens de lettres, p. 42. — Société du droit d'auteur aux artistes, p. 43. — Statistique: métropole, p. 139; colonies françaises, p. 7. — Union internationale, colonies françaises et pays de protectorat, adhésion sous une réserve, p. 73. — Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat la Convention de Berne et le Protocole additionnel, texte, p. 86; commentaire, p. 87, 100.

G

GRANDE-BRETAGNE. — Oeuvres musicales, tantième légal, projet de loi, p. 5, 15, 22, 107. — Statistique, p. 139. — Traités de commerce avec l'Allemagne, l'Estonie, la Grèce, la Lettonie, le Siam, la Yougoslavie, p. 125.

GRÈCE. — Propriété intellectuelle, protection, loi, texte, p. 88; commentaire, p. 89. — Statistique, p. 7. — Syndicats professionnels, légitimation active, p. 15. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125.

H

HAÏTI. — Statistique, p. 7.

HONDURAS. — Statistique, p. 7.

HONGRIE. — Statistique, p. 7, 140.

HÔTELIER. — *Égypte*. Oeuvres musicales exécutées sans autorisation, responsabilité de l'—? non, jurisprudence, p. 116.

I

INDE BRITANNIQUE. — Statistique, p. 7.

INSPIRATEUR. — *France*. Droit de collaboration? non, jurisprudence, p. 29.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUES. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 79; vœu, p. 81. — *États-Unis*. Loi de 1909, application aux citoyens d'Irlande, p. 25. — *Palestine*. Application de l'ordonnance du *Board of Trade* concernant les redevances, p. 26. — *Suisse*. Adaptations, vente, droits de l'auteur, jurisprudence, p. 68.

INTERPRÈTES. — Droit des —, Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 80; vœu, p. 81. — Bureau international du Travail, Commission consultative des travailleurs intellectuels, résolution, vœu, p. 23.

— Travailleurs intellectuels, Congrès de La Haye, résolution, p. 22. — Protection des —, étude bibliographique, p. 95. — Manifestations diverses, résumé, p. 106. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 65. — *Belgique*. Protection des —, projet de loi, p. 96. — *France*. Confédération générale du Travail, résolution, p. 23.

IRLANDE (ÉTAT LIBRE D'). — V. sous Saorstát Eireann.

ISLANDE. — Statistique, p. 7.

ITALIE. — Oeuvres musicales, cession, représentation retardée et avec modifications, jurisprudence, p. 105. — Protocole additionnel, ratification, p. 37. — Radiodiffusion, règlement, texte, p. 37. — Société des auteurs (*Società degli autori*), p. 43. — Statistique, p. 7, 142.

J

JURIDICTION INTERNATIONALE. — Vœu de l'A. L. A. I., p. 21.

JURISPRUDENCE. — Contrat d'édition, nature, droit personnel et droit pécuniaire, distinction, p. 76. — Oeuvres musicales, exécution dans les églises, jurisprudence, résumé, p. 18. — *Allemagne*. Personnalité, respect dû par les auteurs, p. 77. — Radiodiffusion, droit des auteurs, jurisprudence, résumé, p. 17. — Radiodiffusion, droit d'auteur, cession, exclusion du droit d'émission, p. 77. — Recueil de documents de —, vœu de l'A. L. A. I., p. 22. — Titre, protection comme œuvre littéraire, conditions, p. 130. — Société de perception, œuvre de musique légère, droit collectif sur le répertoire, prétention inadmissible, p. 77. — *Autriche*. Titre de films opposé à marque enregistrée, p. 71. — *Égypte*. Droit d'auteur, protection, application du droit commun, p. 115. — Oeuvres dramatiques, exécution non autorisée, poursuites, p. 115. — Oeuvres musicales, exécution non autorisée dans établissement public, p. 116. — Sociétés d'auteurs, faculté d'ester en justice, p. 116. — *France*. Collaboration, définition, p. 28. — Contrefaçon, définition donnée par la —, p. 103. — Critique, limites, p. 31. — Droit moral, œuvres artistiques, p. 29, 30. — Durée de protection, prolongation, droit des héritiers, p. 28. — Inspirateur, qualité d'auteur? non, p. 29. — Nom patronymique, protection, p. 103. — Oeuvres cinématographiques, film loué, projection dans un autre établissement, contrefaçon, p. 103. — Oeuvres musicales, exécution dans des églises, perception de tantièmes, p. 103. — Oeuvres musicales, location par cessionnaire, contrefaçon, p. 103. — Oeuvres posthumes, publication, protection, mo-

dalités, p. 104. — Pseudonyme, droit moral des héritiers, p. 131. — Radiodiffusion, droit de réponse, p. 31. — Radiodiffusion, protection des auteurs, résumé de —, p. 17.

L

LÉGISLATION. — *Allemagne*. Mouvement législatif, p. 15, 24, 64, 74; étude, p. 129. — *Belgique*. Radiodiffusion et reproduction mécanique, droit des interprètes, projet de loi, p. 96. — *Canada*. Formalité pour cession, abandon, projet de loi, p. 64. — *Égypte*. Projet de loi sur le droit d'auteur, étude, p. 16, 21. — *États-Unis*. Dessins ou modèles, projet de loi, p. 98. — *France*. Acte de Rome, ratification, projet de loi, p. 94. — Oeuvres en location, projet de loi, p. 4. — *Grande-Bretagne*. Oeuvres musicales, tantième légal, projet de loi, p. 5, 15, 22, 107. — *Norvège*. Droit d'auteur, projet de loi, p. 14. — *Pologne*. Droit d'auteur, loi, projet de révision, p. 108.

LETTONIE. — Statistique, p. 8. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125.

LICENCE LÉGALE. — *Norvège*. Projet de loi, p. 14.

LICENCE OBLIGATOIRE. — Radiodiffusion, Convention de Berne, art. 11^{bis}, commentaire, p. 35.

LIECHTENSTEIN. — Statistique, p. 8.

LITHUANIE. — Statistique, p. 8.

LOCATION. — *Danemark*. Droit de —, jurisprudence, p. 68; étude, p. 89. — *France*. Oeuvres musicales, — par cessionnaire, contrefaçon, jurisprudence, p. 103. — Oeuvres en —, projet de loi, p. 4.

LOI-TYPE. — Projet de —, Congrès du Caire, amendements proposés, p. 21.

LUXEMBOURG. — Statistique, p. 8.

M

MALTE (ILE DE). — Statistique, p. 8.

« MANUFACTURING CLAUSE ». — *États-Unis*. Étude, p. 110.

MEXIQUE. — Mouvement législatif, p. 3. — Statistique, p. 8.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE). — Statistique, p. 8.

MONUMENTS HISTORIQUES. — *France*. Protection des —, loi de 1930, étude, p. 102.

N

NÉCROLOGIE. — G. Haven Putnam, p. 95. — André Rivoire, p. 108. — Emmanuel Adler, p. 120.

NICARAGUA. — Statistique, p. 8.

NOM PATRONYMIQUE. — *France*. Protection, jurisprudence, p. 103.

NON-UNIONISTES. — *France*. Décret de 1852, application, jurisprudence, p. 67.

NORVÈGE. — Radiodiffusion, licence légale, projet de loi, p. 14. — Statistique, p. 8, 143.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Radiodiffusion, taxe, p. 15. — Statistique, p. 9.

O

OEUVRÉS D'ARCHITECTURE. — *Belgique*. Modification des plans non consentie par l'architecte (affaire dite de la balustrade), jurisprudence, p. 31.

OEUVRÉ D'ART APPLIQUÉ. — *Allemagne*. Oeuvre artistique et dessin ou modèle industriel, distinction, jurisprudence, p. 104.

OEUVRÉS CHORÉGRAPHIQUES. — *Suisse*. Protection, jurisprudence, p. 45.

OEUVRÉS CINÉMATOGRAPHIQUES. — Film sonore, assimilation aux instruments de musique mécanique? p. 48. — *France*. Location, film projeté dans autre établissement, contrefaçon, jurisprudence, p. 103.

OEUVRÉS DRAMATIQUES. — *Égypte*. Exécution non autorisée, poursuites, jurisprudence, p. 115.

OEUVRÉS MUSICALES. — Exécution dans les églises, jurisprudence, résumé, p. 18. — *France*. Cérémonies religieuses, exécution d'—, perception de tantièmes, jurisprudence, p. 67, 103. — Location par cessionnaire, contrefaçon, jurisprudence, p. 103. — *Grande-Bretagne*. Tantième légal, projet de loi, p. 5, 15, 22, 107. — *Italie*. Cession, représentation retardée et avec modifications, jurisprudence, p. 105.

OEUVRÉS POSTHUMES. — *France*. Protection, modalités, jurisprudence, p. 104.

P

PALESTINE. — Instruments musico-mécaniques, redevances, ordonnance du « Board of Trade », application en —, p. 26. — Statistique, p. 9.

PANAMA. — Statistique, p. 9.

PAROLIERS. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion relative aux —, p. 79; vœu, p. 81.

PÉROU. — Statistique, p. 9.

PERSE. — Statistique, p. 9.

PERSONNALITÉ. — *Allemagne*. Droit de la —, projets de lois, protection proposée, portée, p. 75. — Respect dû par les auteurs à la — d'autrui, jurisprudence, p. 77. — *Yougoslavie*. Droit sur sa propre image, réglementation législative, p. 72.

PERSONNE JURIDIQUE. — *Allemagne*. Qualité d'auteur? mouvement législatif, p. 65.

POLOGNE. — Droit d'auteur, loi, révision, p. 108.

PORTUGAL. — Statistique, p. 9.

PROTOCOLE ADDITIONNEL. — *France*. Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat la Convention de Berne et le —, texte, p. 86; commentaire, p. 87. — *Italie*. Ratification, p. 37.

PSEUDONYME. — *France*. Droit moral des héritiers, jurisprudence, p. 131.

PUBLICATION. — *Autriche*. Définition du terme —, p. 70. — *Yougoslavie*. Définition du terme —, p. 72.

PUPIKOFER (MAXIME). — Lettre d'Égypte, p. 114.

R

RADIODIFFUSION. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion concernant la —, p. 79, 80; vœu, p. 81. — Licence obligatoire, Convention de Berne, commentaire, p. 35. — Jurisprudence, protection des auteurs, résumé, p. 17. — Travailleurs intellectuels, Congrès de La Haye, résolution, p. 23. — *Allemagne*. Oeuvre littéraire, cession complète, droit de — reste néanmoins réservé à l'auteur, jurisprudence, p. 77, 92. — *France*. Droit de réponse, jurisprudence, p. 31. — *Italie*. Règlement, p. 37. — *Norvège*. Licence légale, projet de loi, p. 14. — *Nouvelle-Zélande*. Taxes, p. 15. — V. aussi sous Film sonore.

REPRODUCTIONS MÉCANIQUES. — Travailleurs intellectuels, Congrès de La Haye, résolution, p. 22.

REVISION. — Convention de Berne, procédure de —, commentaire, p. 34.

REVUE des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur en 1929, p. 13; en 1930, p. 63.

ROUMANIE. — Statistique, p. 143.

RUSSIE. — V. sous Union des Républiques soviétiques socialistes russes.

S

SAINT-MARIN (RÉP.). — Statistique, p. 11.

SAISIE. — *Allemagne*. — du droit d'auteur, mouvement législatif, p. 65.

SALVADOR. — Statistique, p. 11.

SAORSTÁT EIREANN. — Auteurs américains, protection, ordonnance, texte, p. 26. — Droits en vigueur le 5 décembre 1921, maintien, loi de 1929, texte, p. 26; critiques, p. 15, 22, 27. — Instruments de musique mécaniques, application aux Irlandais de la loi américaine de 1909, p. 25. — Pays étrangers, droit d'auteur,

ordonnance, p. 121. — Royaume-Uni et dominions britanniques, droit d'auteur, ordonnance, p. 123. — Union Sud-Africaine, droit d'auteur, ordonnance, p. 124. — Traductions en irlandais et les États-Unis d'Amérique, ordonnance, texte, p. 27.

SIAM. — Statistique, p. 11. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125.

SOCIÉTÉS D'AUTEURS. — *Égypte*. Faculté d'ester en justice, jurisprudence, p. 116.

SOCIÉTÉS DE PERCEPTION. — *Allemagne*. Oeuvres de musique légère, droit collectif sur le répertoire, prétention inadmissible, jurisprudence, p. 77. — Accord entre —, p. 107.

SOCIÉTÉS. — Bureau international de l'édition musico-mécanique (BIEM), p. 39. — Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, p. 39. — Congrès de la Fédération internationale des concerts, p. 39. — Congrès international des travailleurs intellectuels, p. 39. — *Allemagne*. Association des marchands de musique allemands (*Verband der deutschen Musikalienhändler*), p. 40, 71. — Cercle des libraires allemands (*Börsenverein der deutschen Buchhändler*), p. 40. — Société coopérative des compositeurs allemands (*Genossenschaft deutscher Tonsetzer*), p. 41, 71. — Société coopérative pour la perception des droits d'exécution (Gema), p. 71. — *Argentine*. Société des auteurs argentins (*Sociedad Argentina de autores*), p. 41. — *Autriche*. Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique de Vienne, p. 71. — *Italie*. Société des auteurs (*Società degli autori*), p. 43. — *France*. Cercle de la librairie, p. 42. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 42. — Société des gens de lettres, p. 42. — Société du droit d'auteur aux artistes, p. 43. — *Suisse*. Association des musiciens suisses, p. 44. — Fondation Schiller, p. 43. — Société des auteurs dramatiques, p. 44. — Société des écrivains suisses, p. 44. — Société pour la perception des droits de représentation et d'exécution (Gefa), p. 44. — Société suisse des éditeurs de journaux, p. 44. — *Tchécoslovaquie*. Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Osa), p. 44. — Association littéraire et artistique internationale, Groupe tchécoslovaque, p. 45. — Organisation professionnelle des auteurs d'œuvres des arts figuratifs, p. 45. — Société des gens de lettres (« Maj »), p. 45. — Syndicat des auteurs et compositeurs, p. 45. — Syndicat de la propriété artistique, p. 45. — Traité de commerce et de navigation avec la Yougoslavie, texte, p. 49; étude, p. 132. — Statistique, p. 12.

SOLBERG (THORVALD), p. 98.

STATISTIQUE. — *Afghanistan*, p. 6. — *Allemagne*, p. 133. — *Andorre*, p. 6. — *Argentine*, p. 6, 24. — *Belgique*, p. 6. — *Bulgarie*, p. 136. — *Canada*, p. 6. — *Chili*, p. 6. — *Costa-Rica*, p. 6. — *Cuba*, p. 6. — *Dantzig*, p. 6. — *Danemark*, p. 136. — *Dominicaine (Rép.)*, p. 6. — *Égypte*, p. 7. — *Équateur*, p. 7. — *États-Unis d'Amérique*, p. 7, 137. — *Éthiopie*, p. 7. — *Finlande*, p. 7. — *France*, p. 139. — *France (colonies)*, p. 7. — *Grande-Bretagne*, p. 139. — *Grèce*, p. 7. — *Haïti*, p. 7. — *Honduras*, p. 7. — *Hongrie*, p. 7, 140. — *Inde britannique*, p. 7. — *Islande*, p. 7. — *Italie*, p. 7, 119, 142. — *Lettonie*, p. 8. — *Liechtenstein*, p. 8. — *Lithuanie*, p. 8. — *Luxembourg*, p. 8. — *Malte*, p. 8. — *Mexique*, p. 8. — *Monaco*, p. 8. — *Nicaragua*, p. 8. — *Norvège*, p. 8, 143. — *Nouvelle-Zélande*, p. 9. — *Palestine*, p. 9. — *Panama*, p. 9. — *Pérou*, p. 9. — *Perse*, p. 9. — *Portugal*, p. 9. — *Roumanie*, p. 143. — *Russie*, p. 10. — *Saint-Marin (Rép.)*, p. 11. — *Salvador*, p. 11. — *Siam*, p. 11. — *Suède*, p. 11, 143. — *Suisse*, p. 144. — *Tchécoslovaquie*, p. 12. — *Turquie*, p. 12. — *Uruguay*, p. 12. — *Vénézuéla*, p. 12.

SUÈDE. — Statistique, p. 11, 143.

SUISSE. — Acte de Rome, ratification, modalités, p. 94, 117. — Association des musiciens suisses, p. 44. — Fondation Schiller, p. 43. — Instruments de musique mécaniques, adaptation, droits de vente de l'auteur, jurisprudence, p. 68. — Oeuvres chorégraphiques, protection, jurisprudence, p. 45. — Société des auteurs dramatiques, p. 44. — Société des écrivains suisses, p. 44. — Société pour la perception des droits de représentation et d'exécution (Gefa), p. 44. — Société suisse des éditeurs de journaux, p. 44. — Statistique, p. 144.

SYNDICATS PROFESSIONNELS. — *Grèce*. Légitimation active, p. 15.

T

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Osa), p. 44. — Association littéraire et artistique internationale, Groupe tchécoslovaque, p. 45. — Organisation professionnelle des auteurs d'œuvres des arts figuratifs, p. 45. — Société des gens de lettres (« Maj »), p. 45. — Syndicat des auteurs et compositeurs, p. 45. — Syndicat de la propriété artistique, p. 45. — Traité de commerce et de navigation avec la Yougoslavie, texte, p. 49; étude, p. 132. — Statistique, p. 12.

TERMINOLOGIE. — Questions de —, édition, publication et leurs équivalents en langue

allemande, p. 72. — *Allemagne*. Définition de « impression », « multiplier », « produire », « répandre », etc., p. 93.

TITRE. — Protection du —, p. 36. — *Allemagne*. Protection comme œuvre littéraire, conditions, jurisprudence, p. 130. — *Autriche*. Film, protection comme marque? non, p. 70. — Journaux et revues, protection comme marque, p. 71. — Titre de film opposé à marque enregistrée, jurisprudence, p. 71.

TRADUCTIONS. — Contrôle des —, vœu de l'A. L. A. I., p. 22. — *Saorstát Eireann*. Ordonnance concernant les — en irlandais et les États-Unis d'Amérique, texte, p. 27. — *Yougoslavie*. Réglementation, étude, p. 63, 132.

TRAITÉS. — *Autriche—Yougoslavie*. Protocole additionnel au traité de commerce, disposition relative au droit d'auteur, texte, p. 88. — *États-Unis—Finlande*. Oeuvres photographiques, application aux citoyens des États-Unis de la loi finlandaise de 1927, ordonnance, texte, p. 97. — *États-Unis—Saorstát Eireann*. Instruments de musique mécaniques, application aux Irlandais de la loi de 1909, p. 25. — *Grande-Bretagne—Allemagne*. Traité de commerce, p. 125. — *Grande-Bretagne—Estonie*. Traité de commerce, p. 125. — *Grande-Bretagne—Grèce*. Traité de commerce, p. 125. — *Grande-Bretagne—Lettonie*. Traité de commerce, p. 125. — *Grande-Bretagne—Siam*. Traité de commerce, p. 125. — *Tchécoslovaquie—Yougoslavie*. Traité de commerce et de navigation, texte, p. 49; étude, p. 132.

TRAVAILLEURS INTELLECTUELS. Confédération internationale, Congrès de La Haye, résolutions, p. 22.

TRIBUNAUX INTERNATIONAUX. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Budapest, discussion, p. 80; vœu, p. 82.

TURQUIE. — Convention de Berne, adhésion projetée, p. 14. — Statistique, p. 12.

U

UNION INTERNATIONALE. — Actes en vigueur entre pays unionistes, p. 2. — Pays membres de l'—, p. 1. — L'— au seuil de 1930, p. 2. — Revue des principaux événements en 1929, p. 13; en 1930, p. 63. — *États-Unis*. Adhésion à l'—, perspectives, p. 99; étude, p. 109. — *France*. Colonies et pays de protectorat, adhésion sous une réserve, p. 73. — Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat la Convention de Berne et le Protocole additionnel, texte, p. 86; commentaire, p. 87, 100. —

Yougoslavie. Adhésion sous une réserve, p. 85. — Loi concernant l'entrée dans l'—, texte, p. 87. — V. aussi sous Convention de Berne et sous Protocole additionnel.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES RUSSES. — Droit d'auteur, exploitation, ordonnance, p. 125. — Statistique, p. 10.

UNIONS RESTREINTES. — Opportunité des —, p. 34.

URUGUAY. — Statistique, p. 12.

V

VAUOIS. — Lettres de France, p. 28, 101.

VÉNÉZUÉLA. — Statistique, p. 12.

Y

YUGOSLAVIE. — Auteurs nécessiteux, assistance, caisse d'État, règlement, texte, p. 61. — Convention de Berne, adhésion sous une réserve, p. 85. — Loi concernant ladite adhésion, texte, p. 87. — Experts en matière de droits d'auteur, collège, institution, règlement, texte, p. 62.

— Loi sur la protection des droits d'auteur, texte, p. 49; étude, p. 55. — Règlement concernant l'exécution de la loi sur la protection des droits d'auteur, p. 58. — Traduction, réglementation, étude, p. 63.

— Traité de commerce avec l'Autriche, protocole additionnel, disposition relative au droit d'auteur, texte, p. 88. — Traité de commerce avec la Grande-Bretagne, p. 125. — Traité de commerce et de navigation avec la Tchécoslovaquie, texte, p. 49; étude, p. 132.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ARRÊTS

	Pages		Pages		Pages
1858		1827		Seine. Tribunal civil, 10 juin . . .	45
France. Cour de cassation, 31 mars . . .	104	Paris. Cour, 3 janvier	28	Seine. Tribunal civil, 19 juin	30
1888		Égypte. Cour d'appel, 9 juin	116	Paris. Cour, 29 juin	28, 30
France. Cour cass. crim., 28 janvier . .	103	Allemagne. Trib. du Reich, 29 octobre	17	Allemagne. Tribunal du Reich, 9 juillet	77
1895		Seine. Tribunal civil, 15 novembre . .	29	Seine. Tribunal civil, 10 juillet . . .	28
France. Cour cass. crim., 5 décembre	103	1928		Vienne. Cour suprême, 27 juillet . .	71
1909		Autriche. Ministère du Commerce et		Autriche. Ministère du Commerce et	
Égypte. Cour d'appel mixte, 24 février	116	du Trafic, 16 mars	71	du Trafic, 6 août	70
1913		Paris. Cour, 20 mars	29, 30	Louvain. Tribunal de 1 ^{re} instance,	
Seine. Tribunal civil, 26 novembre . .	28	Égypte. Cour d'appel mixte, 12 avril	116	16 octobre	31
1922		Alexandrie. Trib. civil mixte, 23 juin	116	Milan. Magistratura del Lavoro, 7 no-	
Seine. Tribunal civil, 15 mai	28, 29	Vienne. Cour suprême, 14 novembre	70	vembre	105
Bruxelles. Justice de paix, 2 ^e canton,		Seine. Tribunal civil, 19 décembre . .	30	Paris. Cour, 27 novembre	31
2 juin	116	1929		Seine. Tribunal civil, 23 décembre . .	29
1923		Allemagne. Trib. du Reich, 12 janvier	130	1930	
Paris. Cour, 5 juillet	28	Seine. Tribunal civil, 1 ^{er} février . . .	31	Copenhague. Landgericht, 6 janvier . .	89
1926		Genève. Cour de justice civile, 16 fé-		Seine. Tribunal civil, 14 janvier . . .	31
France. Cour de cassation, 19 mars . .	28	vrier	45	Seine. Tribunal correctionnel, 12 ^e ch.,	
		Allemagne. Tribunal du Reich, 1 ^{re} ch.		14 janvier	31
		civile, 16 février	76, 92	Caire. Tribunal mixte, 20 janvier . . .	116
		Seine. Tribunal civil, 18 mars	131	Bordeaux. Cour, chambre correction-	
		Seine. Tribunal civil, 20 mars	30	nelle, 11 février	103
		Allemagne. Tribunal du Reich, 1 ^{re} ch.		Paris. Cour, 1 ^{re} ch., 13 février	104
		civile, 17 avril	104	Paris. Cour, 1 ^{re} ch., 14 février	103
		Seine. Tribunal civil, 29 mai	29, 30	Nantes. Tribunal civil, 14 mars	103
				Alexandrie. Trib. sommaire, 24 mars	115

TABLE DES NOMS DES PARTIES

	Pages		Pages		Pages
Barba	104	Brissac (duc de)	103	Cossé (de)	103
Bartholomé	28	Calderon	104	Courteline	30
Bathlot	103	Camoin	29	Daumier	28, 45
Bernstein	115	Cappiello	29, 30	Delamare	31
Boghen	105	Carco	29	Dominique	30
Brandt	28	Carion	116	Dufay	104
Bridge	28, 29	Chabanian	31	Eos (Soc.)	31

	Pages		Pages		Pages
Escholier	31	Lutetia (Société du Cinéma)	103	Rieder (Société des Éditions)	28, 45
Evêque de Nantes	103	Marchès	30	Rohdé	103
Fabre	103	Maurel	103	Rostand	30
Falize	28	Meuws	28	Rouchdi Fatma	115
Fédération téléphonique	31	Métais	29	Roux	29
Fort	104	Montaru	116	Ruhlmann	30
Garçon	29	Paramount (Société des Films)	103	Saint-Simon (de)	104
Geoffroy	28, 45	Paulus-Habans	131	Société des auteurs et compositeurs de musique	103
George	29	Petit	116	Société de Film d'Art et d'Histoire S. A.	45
Gérard	30	Pinget	28, 29, 30	Sonzogno (Casa musicale)	105
Giordano	31	Pomel	131	Taponnier	45
Grunberg	29	Porchet	45	Tedesco	30
Hachette	104	Poulain (Société du chocolat)	29	Université catholique de Louvain	31
Heugel & C ^{ie}	103	Poumet	28, 29, 30	Vallières (de)	45
Heuzé	30	Privat	31	Veber	30
Lacoste	31	Rasimi	28, 29	Warren	31
Lafon	31	Renoir	30		
Lhéry	131				

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

	Pages		Pages		Pages
Ghiron, Mario. <i>Corso di diritto industriale</i>	83	Ilomburg, Robert. <i>Le droit d'interprétation des acteurs et des artistes-exécutants</i>	95	<i>Musique adresses universel</i> (Office général de la musique)	108
Goldbaum, Wenzel. <i>Berner Übereinkunft zum Schutz von Werken der Literatur und Kunst, vom 2. Juni 1928</i>	34	<i>Il diritto di autore</i>	120	Rühland, Curt. <i>System der völkerrechtlichen Kollektivverträge, als Beitrag zur Kodifikation des Völkerrechtes</i>	24
— <i>Tonfilmrecht</i>	36, 47	Löwenbach, Jan. <i>Das jugoslavische Gesetz über den Schutz des Urheberrechtes</i>	72	Valerio, Ettore. <i>Disposizioni sul diritto d'autore</i>	132

LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans le *Droit d'Auteur* de 1929

Voir la récapitulation intégrale des documents législatifs publiés de 1888 au 15 août 1918 dans le numéro du *Droit d'Auteur* portant cette dernière date. Les pays sont placés par ordre alphabétique.

Convention de Berne:					Pages
— Adhésions: <i>France: Colonies françaises et pays de protectorat relevant du Ministère français des Colonies Yougoslavie</i>	73		tement des Colonies le Protocole du 20 mars 1914, additionnel à la Convention de Berne révisée de 1908 (du 3 juillet 1930)		86
	85		— Ratiification: <i>Italie</i>		37
— <i>France</i> . Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat français qui relèvent du Département des Colonies la Convention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, et le Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (du 3 juillet 1930)	86	Convention de Montevideo du 11 janvier 1889:			
— <i>Yougoslavie</i> . Loi concernant l'entrée de la Yougoslavie dans l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (du 22 mars 1930)	87		— <i>Autriche</i> . Publication du Ministre de la Justice, en date du 4 février 1929, concernant la reconnaissance par la République du Paraguay de l'Accession de l'Autriche		87
			Allemagne. — <i>Droit conventionnel</i> . Traité de commerce avec la Grande-Bretagne (2 décembre 1924)		125
Protocole de 1914 additionnel à la Convention de Berne révisée:			Autriche. — 1 ^o <i>Législation intérieure</i> . Loi prolongeant provisoirement la durée du droit d'auteur (19 décembre 1929)		2
— Adhésion: <i>Yougoslavie</i>	85		— 2 ^o <i>Droit conventionnel</i> . Protocole du 16 novembre 1928 additionnel au traité de commerce austro-yougoslave du 3 septembre 1925		88
— <i>France</i> . Décret rendant applicable aux colonies et aux pays de protectorat français qui relèvent du Dépar-					

	Pages		Pages
— Publication du Ministre de la Justice, en date du 4 février 1929, concernant la reconnaissance par la République du Paraguay de l'accession de l'Autriche à la Convention de Montevideo, du 11 janvier 1889	87	Palestine. — <i>Législation intérieure.</i> Extension à la Palestine de la loi britannique confirmant une ordonnance provisoire du « Board of Trade » relative au montant des redevances à payer sur les instruments de musique mécaniques pour l'exécution des œuvres musicales	26
Grande-Bretagne. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec l'Allemagne (2 décembre 1924)	125	Saorstát Éireann (Irlande). — <i>1^o Législation intérieure.</i> Loi n ^o 25 tendant à maintenir dans l'État libre d'Irlande tous les droits d'auteur qui existaient dans l'ancien Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande à la date du 5 décembre 1921 (24 juillet 1929)	26
— Traité de commerce avec l'Estonie (18 janvier 1926)	125	— <i>2^o Droit conventionnel.</i> Ordonnance de l'État libre d'Irlande concernant la protection des auteurs américains (1 ^{er} octobre 1929)	26
— Traité de commerce avec la Grèce (16 juillet 1926)	125	— Ordonnance de l'État libre d'Irlande concernant les traductions en irlandais et les États-Unis d'Amérique (1 ^{er} octobre 1929)	27
— Traité de commerce avec la Lettonie (22 juin 1923)	125	— Ordonnance concernant le droit d'auteur pour les pays étrangers (14 janvier 1930)	121
— Traité de commerce avec le Siam (14 juillet 1926)	125	— Ordonnance concernant le droit d'auteur pour le Royaume-Uni et les Dominions britanniques (17 septembre 1930)	123
— Traité de commerce avec la Yougoslavie (12 mai 1927)	125	— Ordonnance concernant le droit d'auteur pour l'Union Sud-Africaine (17 septembre 1930)	124
Estonie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec la Grande-Bretagne (18 janvier 1926)	125	Siam. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec la Grande-Bretagne (14 juillet 1926)	125
États-Unis. — <i>Droit conventionnel.</i> Proclamation du Président des États-Unis de l'Amérique du Nord concernant l'application des dispositions de la loi du 4 mars 1909, y compris celles qui régissent le contrôle des instruments de musique mécaniques, aux citoyens de l'État libre d'Irlande (28 septembre 1929)	25	Tchécoslovaquie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce et de navigation avec la Yougoslavie (14 novembre 1928)	49
Finlande. — <i>1^o Législation intérieure.</i> Loi modifiant certains articles de la loi du 3 juin 1927 concernant le droit d'auteur sur les productions de l'esprit (31 janvier 1930)	97	Union des Républiques socialistes soviétiques russes. <i>Législation intérieure.</i> Ordonnance du Comité exécutif pan-russe et du Soviet des Commissaires du peuple concernant l'exploitation du droit d'auteur (8 octobre 1928)	125
— <i>2^o Droit conventionnel.</i> Ordonnance concernant l'application des dispositions de la loi relative au droit d'auteur sur les productions de l'esprit et de la loi relative au droit sur les images photographiques, du 3 juin 1927, aux œuvres et aux photographies publiées pour la première fois aux États-Unis d'Amérique ou aux autres œuvres et photographies non publiées, ayant pour auteurs des citoyens des États-Unis d'Amérique (8 décembre 1928)	97	Yougoslavie. — <i>1^o Législation intérieure.</i> Loi sur la protection des droits d'auteur (26 décembre 1929)	49
France. — <i>Droit conventionnel.</i> Adhésion des colonies françaises et des pays de protectorat relevant du Ministère français des Colonies	73	— Règlement concernant l'exécution de la loi sur la protection des droits d'auteur du 26 décembre 1929 (5 février 1930)	58
— Décret rendant applicables aux colonies et aux pays de protectorat français qui relèvent du Département des Colonies la Convention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, et le Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (du 3 juillet 1930)	86	— Règlement concernant l'institution, la composition et le fonctionnement de la Caisse d'État pour l'assistance des auteurs nécessiteux et de leurs familles (21 février 1930)	61
Grèce. — <i>1^o Législation intérieure.</i> Loi concernant la protection de la propriété intellectuelle (du 6 août 1929)	88	— Règlement établi en exécution du § 77 de la loi sur la protection des droits d'auteur, du 26 décembre 1929, et concernant l'institution d'un collège d'experts en matière de droits d'auteur (26 février 1930)	62
— <i>2^o Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec la Grande-Bretagne (16 juillet 1926)	125	— <i>2^o Droit conventionnel.</i> Traité de commerce et de navigation avec la Tchécoslovaquie (14 novembre 1928)	49
Italie. — <i>1^o Législation intérieure.</i> Règlement concernant la radiodiffusion des exécutions artistiques des concerts publics (20 août 1928)	37	— Adhésion à la Convention de Berne et au Protocole additionnel à cette Convention	85
— <i>2^o Droit conventionnel.</i> Ratification par l'Italie du Protocole du 20 mars 1914, additionnel à la Convention de Berne révisée du 13 novembre 1908	37	— Loi concernant l'entrée dans l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (du 22 mars 1930)	87
Lettonie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec la Grande-Bretagne	125	— Protocole du 16 novembre 1928 additionnel au traité de commerce austro-yougoslave du 3 septembre 1925	88
		— Traité de commerce avec la Grande-Bretagne (12 mai 1927)	125

